



ACQUÉRIR LES BASES EN PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS



PRÉVENIR
LES RISQUES

PROGRAMME

1. Le rôle et la mission du chef d'entreprise en matière de Sécurité et Santé au Travail

2. La responsabilité pénale et la délégation de pouvoir

3. La sécurité dans l'entreprise :

- les acteurs
- les supports
- la réglementation

4. Les références essentielles :

- le Code du Travail
- le règlement intérieur
- le livret d'accueil des nouveaux collaborateurs

5. La mise en œuvre d'une démarche de Prévention des Risques :

- le Document Unique

6. Les accidents du travail et les maladies professionnelles :

- savoir les analyser
- mettre en place des actions correctives pour les réduire

7. Protéger ses collaborateurs :

- les équipements de protection individuelle
- les équipements de protection collective

8. La gestion des formations en Sécurité :

- les formations obligatoires
- les formations s'inscrivant dans l'amélioration des conditions de travail

9. Savoir gérer les relations avec les autres acteurs de la Sécurité :

- service de Santé au Travail
- délégués du personnel ou CHSCT
- CARSAT
- inspecteur du travail



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Formation en présentiel

Alternance d'apports théoriques et d'exemples concrets vécus en entreprise

Partage et échanges entre les participants

Documentation de l'INRS

Remise d'un livret pédagogique complet retraçant l'intégralité du contenu de la formation

ÉVALUATION

Remise d'une attestation individuelle de formation

Questionnaire de satisfaction en fin de stage